

## CONGRES

### « Un congrès pour une grossesse sans tabac ! »

Les 9èmes Rencontres nationales de l'Association Périnatalité, Prévention, Recherche, Information (APPRI) ont eu lieu les 13 et 14 juin 2008, aux Sables d'Olonne, au Centre des Congrès les Atlantes.

Placée sous le haut patronage du ministère de la Santé, cette rencontre a mis en lumière les problématiques qui se posent autour du tabac, des addictions et de la santé des femmes.

La première journée a été consacrée à la prévention des toxicomanies chez les jeunes filles, un problème réel et de plus en plus précoce. Il se présente en effet « dès l'âge de 12 ans » insiste Cathy Monard, sage-femme tabacologue à la maternité de Nantes et en charge de l'organisation de cet événement. « De plus en plus de très jeunes mères arrivent dans nos services avec des antécédents d'addiction sévère, et toutes les complications qui s'en suivent pour le bébé. » Notamment le Syndrome d'Alcoolisation Fœtale et les troubles du comportement.

Quant au samedi, il s'est davantage axé sur l'importance primordiale du dépistage du tabagisme chez les jeunes adolescents.

Programme en ligne. Disponible sur le site de l'Association APPRI :

[[http://www.appri.asso.fr/information/Evenements-Manifestations\\_5\\_10\\_fr/programme\\_9.htm](http://www.appri.asso.fr/information/Evenements-Manifestations_5_10_fr/programme_9.htm)].

## QUEBEC

### « Nouvelle campagne sur la grossesse et l'alcool »

Prévue au plan d'action d'Éduc'alcool, une nouvelle offensive publicitaire a été lancée en direction des femmes enceintes en mars 2008. L'axe de communication de la campagne invite les femmes enceintes et celles qui souhaitent le devenir à ne pas consommer d'alcool durant la grossesse et leur entourage à respecter ce choix.

La campagne invite aussi les femmes à se procurer la publication conjointe d'Éduc'alcool et du Collège des médecins du Québec, La grossesse et l'alcool en questions qui répond à toutes les questions pratiques qu'elles se posent sur la consommation durant la grossesse et l'allaitement en des termes simples et faciles à comprendre. Elle a été rééditée avec un graphisme rajeuni et allégé.

Le message radio a été mis en ondes sur les principales stations francophones et anglophones partout au Québec.

Le volet imprimé s'est déployé de mars à mai dans plus de dix-sept magazines rejoignant principalement les femmes de 18 à 44 ans.

La publication a connu un immense succès. Plus de 25 000 brochures ont été commandées en moins d'un mois par des hôpitaux, des CLSC, des cliniques médicales, des organismes communautaires – notamment autochtones – des femmes enceintes, de futurs papas et bien d'autres.

[Extr. Présentation Educ'alcool].

Document en ligne. Disponible sur : [<http://www.educalcool.qc.ca/fr/quoi-de-neuf/nouvelle-campagne-sur-la-grossesse-et-alcool-196.html>]

]. Consulté le 25/06/08. ⓘ

## ETUDE

### « Alcool et grossesse : connaissances du grand public en 2007 et évolutions en trois ans. »

Le dernier numéro de la collection « Evolutions » de l'Inpes est consacré à une étude menée en 2004 et 2007 auprès de deux échantillons représentatifs de la population française. Elle visait à mesurer l'évolution des connaissances du grand public sur les risques liés à la consommation d'alcool pendant la grossesse. L'enquête montre que si la connaissance du principe d'équivalence entre les différentes boissons alcoolisées n'a pas progressé, la norme sociale en matière de consommation d'alcool pendant la grossesse semble s'être déplacée vers le « zéro alcool ». Ces évolutions suggèrent un impact positif des informations diffusées dans les médias sur ce sujet.

Source : **Alcool et grossesse : connaissances du grand public en 2007 et évolutions en trois ans.** *Evolutions*, n°15, 06/2008, 6 p.

Document en ligne. Disponible sur : [<http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1117.pdf>]. Consulté le 26/06/08. ⓘ

## OUVRAGE



Cet ouvrage aborde la santé prénatale en consacrant une partie à la consommation d'alcool, de tabac ou de cannabis au cours de la grossesse. Sont également exposés les composantes médicales comme les implications légalles de la naissance et du développement de l'enfant ainsi que des recommandations en vue d'une meilleure prise en charge du projet parental. Cet ouvrage s'adresse aux médecins généralistes, aux gynécologues et à l'ensemble des professionnels qui interviennent aux différents stades de la vie de l'enfant.

Source : DREUX C., SUREAU C. **L'enfant à naître : sa santé, son avenir. Agir avant, pendant et après la grossesse.** Lavoisier Tec & Doc, 2007. 82 p.

## A NOTER !!

### BROCHURE

L'Inpes a conçu, cet été, une nouvelle brochure : « Alcool, plus d'info pour moins d'intox » qui délivre, aux jeunes, une information simple et concrète sur les effets de l'alcool sur la santé, assortie de conseils.



### OUTIL DE PROMOTION DE LA SANTE

#### « Mieux vivre avec notre enfant : de la grossesse à deux ans »

Ce nouveau guide sur la grossesse, édité par l'Institut National de Santé Publique du Québec, « Mieux vivre avec notre enfant : de la grossesse à deux ans » propose des réponses à l'ensemble des questions que peuvent se poser les futurs parents sur la grossesse et l'accouchement. Un des chapitres est consacré à « la grossesse au quotidien » dans lequel sont expliqués les dangers liés à la consommation d'alcool pendant la grossesse et le symptôme d'alcoolisation fœtale ; des recettes de boissons et cocktails non alcoolisées sont également proposées ainsi qu'une orientation vers les professionnels de santé en cas de questions, d'inquiétudes, etc.

Ce guide pourra donc être utilisé dès la période du suivi de la femme enceinte.

Un exemplaire du guide est remis gratuitement à tous les futurs parents lors du suivi de grossesse de la mère. Selon la région, le guide sera remis soit par le cabinet du médecin, le CLSC, le centre de prélèvement ou la maison de naissance.

**Mieux vivre avec notre enfant : de la grossesse à deux ans.** Institut national de santé publique du Québec, 2008. 656 p.

Téléchargement possible de la plaquette sur : [\[http://www.inspq.gc.ca/mieuxvivre/\]](http://www.inspq.gc.ca/mieuxvivre/).

### QUEBEC

#### « Lancement de la nouvelle politique de périnatalité »

A Québec, le ministre de la Santé, Philippe Couillard, a présenté la nouvelle politique de périnatalité qui s'échelonne sur une période de dix ans. Sous le thème de « Un projet porteur de vie », elle propose, entre autres, une amélioration de l'accessibilité du suivi de la grossesse, de l'accouchement et de la période postnatale.

La nouvelle politique vise donc à offrir des services de périnatalité de qualité et adaptés aux besoins d'aujourd'hui.

Pour garantir le développement optimal de l'enfant, le ministre veut mettre l'accent sur la prévention, en pratiquant le dépistage systématique des anomalies congénitales, en encourageant **l'abstinence d'alcool** et de drogues au cours de la grossesse et en augmentant le nombre de sages-femmes dans les centres hospitaliers.

Politique détaillée sur : [\[http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Juin2008/06/c9351.html\]](http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Juin2008/06/c9351.html). Consulté le 09/06/08.

### POLOGNE

#### « Alcool, grossesse et dépendance »

Des naissances d'enfants présentant des symptômes d'« alcoolisation fœtale » ont fait la Une des médias polonais l'été dernier. Ces différents cas ont soulevé des questions d'ordre social, médical, juridique ou encore médiatique...

Du côté des associations, on relève des réactions massives. L'Association de Substitution parentale, basée en Silésie, propose un soutien et un système de thérapie pour les personnes atteintes du SAF, et aide à l'adoption d'enfants touchés par le syndrome. Il en est de même pour les organismes qui s'impliquent dans la lutte contre l'alcool pendant la grossesse et la prévention du SAF en Pologne.

Une plus grande implication des médecins est avant tout indispensable. Or il semblerait que beaucoup de professionnels de la santé ignorent les dangers de la consommation d'alcool pendant la grossesse et les risques pour le fœtus. Boire pendant la grossesse ne soit pas l'apanage de femmes marginalisées. Cela concerne au contraire 33% des Polonaises en âge de procréer. Face à ces chiffres, la profession médicale semble désormais s'alarmer. Les solutions envisagées sont toutefois diverses et objets de débats.

Pour certains médecins, la loi devrait interdire toute consommation d'alcool, quel qu'il soit, chez les femmes enceintes, et en particulier leur interdire l'achat de boissons alcoolisées dans les magasins. Cette solution est déjà en vigueur en Norvège et aux États-Unis. Pour d'autres spécialistes, il serait préférable de proposer un placement préventif en hôpital, dans les cas où un usage abusif de la boisson menacerait la santé du nouveau-né. La plupart des professionnels préfèrent miser sur l'information plutôt que sur la punition. L'idée d'un règlement du ministère de la Santé, obligeant les fabricants d'alcool à placer des étiquettes d'avertissement sur leurs produits a été avancé. On ignore encore quelle sera la position du gouvernement à ce propos.

Quant à la question des poursuites judiciaires à l'encontre des mères, l'interrogation reste entière : faut-il légiférer davantage sur la responsabilité de la future mère? Le code pénal ne mentionne rien d'explicite à ce sujet.

On peut s'interroger sur la question du lien entre grossesse et consommation d'alcool. Les médias seraient en cause. Selon Krzysztof Gottesman, récemment encore journaliste et publiciste au quotidien Rzeczpospolita, la façon dont on a traité le problème sous-entend qu'il ne faut encourager l'abstinence que chez les femmes enceintes, et par souci des enfants à naître. Or la consommation annuelle d'alcool pur a augmenté de façon générale ces dix dernières années en Pologne de plus d'un litre par habitant en moyenne. Les campagnes de publicité offensives lancées par les producteurs d'alcool ont porté leurs fruits, en convainquant une part significative de la population que celui-ci n'est pas si mauvais pour la santé!!!

Document en ligne. Disponible sur :

[\[http://www.regard-est.com/home/breve\\_contenu.php?id=799\]](http://www.regard-est.com/home/breve_contenu.php?id=799). Consulté le 24/06/08.



signifie que le document est disponible au CODES 29